

**Est-ce que chaque année dans les nuits de Kadr les anges
viennent t-ils avec le registre de nos actes auprès de l'imam du
? temps pour qu'il le signe**

<"xml encoding="UTF-8?>

Question



Chaque année lors des nuits de Kadr, nous constatons que dans les tribunes et les médias, on définit ainsi la détermination des affaires de l'année : les anges font parvenir les registres des actes des gens à l'imam et lui présentent et ce : dernier les signes. Ici il existe quelques points

A partir de ce qui ressort de des éléments de l'unicité de Dieu, la – 1 détermination des richesses et des affaires des croyants est uniquement entre les mains de Dieu, et ce qu'on affirme de certaines tribus et ce qui apparait dans certains livres signifie que Dieu confie l'administration du monde à l'imam .infaillible

Etant donné que la nuit de Kadr a existé dans les religions précédentes, si – 2 cette déclaration est juste qui s'occupera alors de la signature de ces dossiers durant les cinq cents années d'écart entre le prophète (ç) Issa (as) et le prophète ? (Mohammad (ç

Le strict minimum de ce que j'ai pu mener comme recherche dans les deux – 3 grands livres de «Tafsir Al Mizane » ainsi que « Tafsir Nemouneh » au sujet de la Sourate Kadr, de la Sourate Douhane, je n'ai rien trouvé faisant allusion à cette question (la détermination des décrets par l'imam ou encore la signature des dossiers par l'imam) et tous ce qu'on cite à ce propos ne figure dans aucun document ou hadith. Je voudrais avoir votre avis sur la question ? Chaque année lors des nuits de Kadr, nous constatons que dans les tribunes et les médias, on définit ainsi la détermination des affaires de l'année : les anges font parvenir les registres des actes des gens à l'imam et lui présentent et ce dernier les signes.

: Ici il existe quelques points

A partir de ce qui ressort de des éléments de l'unicité de Dieu, la – 1 détermination des richesses et des affaires des croyants est uniquement entre les mains de Dieu, et ce qu'on affirme de certaines tribus et ce qui apparait dans certains livres signifie que Dieu confie l'administration du monde à l'imam .infaillible

Etant donné que la nuit de Kadr a existé dans les religions précédentes, si – 2 cette déclaration est juste qui s'occupera alors de la signature de ces dossiers durant les cinq cents années d'écart entre le prophète (ç) Issa (as) et le prophète ? (Mohammad (ç

Le strict minimum de ce que j'ai pu mener comme recherche dans les deux – 3 grands livres de «Tafsir Al Mizane » ainsi que « Tafsir Nemouneh » au sujet de la

Sourate Kadr, de la Sourate Douhane, je n'ai rien trouvé faisant allusion à cette question (la détermination des décrets par l'imam ou encore la signature des dossiers par l'imam) et tous ce qu'on cite à ce propos ne figure dans aucun ? document ou hadith. Je voudrais avoir votre avis sur la question

Résumé de la réponse

Selon ce qui ressort des hadiths fiables, toutes les affaires des êtres humains sont soumises au prophète (ç), à l'imam infaillible, la preuve de Dieu. Etant donné .que l'imam du temps est vivant, la détermination des choses lui est présentée

: En ce qui concerne le problème évoqué, il faut dire

.La nuit de Kadr n'existait pas dans les communautés précédentes – 1

Et même si nous admettons que cette nuit existait dans les religions – 2 précédentes, il faut savoir que selon les arguments rationnels et textuels, la terre .(n'est jamais restée sans un guide de Dieu (un prophète ou son successeur

Quand on parle de période d'intervalle, cela ne veut pas dire que durant cette période, il n'existe pas de guide de Dieu sur terre. Cela signifie plutôt qu'un messenger et un prophète n'est pas venu dans cet espace de 600 ans. Il n'y a pas de doute que les successeurs de Jésus (Issa) (as) sont là étaient les preuves de Dieu sur terre. Ainsi, on peut dire : « la descente des anges la nuit de Kadr durant .(la période d'intervalle s'orientait vers les successeurs de Issa (as

La signature de l'imam la nuit de Kadr ne présente aucune contradiction avec – 3
l'unicité car tous les pouvoirs dont dispose l'imam émanent de Dieu et il agit sur
.l'univers avec la volonté et l'accord de celui-ci

Réponse détaillée

: Votre question à quatre volets

Est-ce que chaque année lors des nuits de Kadr, les anges présentent t-ils – 1
? toujours les registres de nos actes à l'imam pour qu'ils les signent

? La nuit de Kadr existait t-elle avant l'islam – 2

En cas de réponse affirmative, vers qui descendaient ses anges lors de la – 3
? période d'intervalle

Y a-t-il une incompatibilité entre la signature de la mesure des actes annuels – 4
? des croyants lors de la nuit de Kadr avec l'unicité de Dieu

a- Conformément à ce qui ressort des hadiths authentiques, les affaires de tous
les hommes sont présentées au prophète ainsi qu'à l'imam infaillible, la preuve
de Dieu. Et étant donné que l'imam est la preuve de Dieu sur terre, c'est à lui que
les choses sont présentées. L'imam Jawad (as) rapporte de l'imam Ali ibn Abou
Talib (as) qu'il a dit à Ibn Abbas : « chaque année, il y a une nuit de Kadr et lors
de cette nuit, Dieu fait descendre toutes les affaires qui se dérouleront dans

l'année en cours et après le messenger de Dieu, il y a des gens qui sont chargés de recevoir ce dossier des affaires des gens au cours de l'année. Ibn Abbas demande alors à l'imam, de qui s'agit t-il ? L'imam Ali (as) répondit : « moi et onze personne parmi les enfants qui seront des imams, nous parlons avec les anges. »[1]

? b- la nuit de Kadr existait t-elle dans les communautés précédentes

Selon ce qui ressort clairement de beaucoup de hadiths et traditions au sujet des circonstances de la révélation du verset « mieux que mille mois »[2], il s'agit des providences divines qui descendent sur cette communauté. De même qu'on note dans un hadith du prophète dans lequel il est écrit : « Dieu a donné comme cadeau à ma communauté la nuit de Kadr et cela n'a jamais été donné à ceux qui étaient avant »[3]

Certes par rapport à ce qui apparait dans la Sourate Kadr, on a l'impression que la nuit de Kadr n'a pas uniquement été réservée à l'époque de la descente du coran et à l'époque du prophète de l'islam. Tous les ans depuis l'époque du prophète (ç), cela se répète et continuera ainsi jusqu'à la fin du monde

traduit une forme de continuité et lorsqu'on lit (تَنْزِيلٌ) L'emploi du temps présent « سَلَامٌ هِيَ حَتَّى مَطْلَعِ الْفَجْرِ » également le passage formé de la phrase nominale (paix jusqu'à l'apparition de l'aube), traduit également la continuité)

En plus plusieurs hadiths au sujet desquels on affirme qu'ils atteignent une

[certaine fréquence confirment également cette idée.[4

c- Et si nous n'admettons pas cela et disions que la nuit de Kadr existait dans les communautés d'avant, nous devons savoir que selon les arguments rationnels et textuels, la terre n'a jamais été vide sans un guide de Dieu (le prophète ou son successeur) et lorsqu'on parle de période d'intervalle, cela ne veut pas dire une période pendant laquelle il n'y a pas de guide de Dieu sur terre. Mais plutôt une période à laquelle Dieu n'a plus envoyé de prophète entre l'espace de 600 ans (en .((ce qui concerne le cas de Jésus (as) à Mohammad (ç

Donc sans aucun doute, les successeurs de Jésus étaient les guides de Dieu sur terre. En guise d'explication, dans la Sourate Ma'ida, Dieu dit : «ö gens du livre, l'autre prophète vous est venu pour vous expliquer les réalités de l'intervalle de temps entre les prophètes. Prenez garde de dire que : «un annonciateur et un [avertisseur ne nous est pas venu de la part de Dieu »[5

Dans un espace de 600 ans environ entre le Messie et le prophète Mohammad (ç) on parle de période intermédiaire. De la même qu'on le remarque dans le verset évoqué, nous réalisons que dans cet intervalle, il n'y avait pas de prophète ni de messenger. Il faut garder à l'esprit que le fait que les prophètes ne viennent pas ne signifient pas qu'il n'existe pas de guide de sur terre et qu'il y a une .rupture de relations entre l'homme et Dieu

La terre n'est jamais restée sans un guide de Dieu. L'imam Ali (as) dans ses propos à Koumeille dit : «Oui sur terre il n'a jamais manqué quelqu'un qui puisse

tenir le flambeau de l'autorité divine que ce soit de manière évidente et solennelle que ce soit de manière discrète et cachée. Pour les dispositions, les préceptes et les signes de Dieu ne disparaissent pas... A travers eux, Dieu préserve ses preuves et ses signes afin qu'il les confie à des gens comme eux et que ces graines continuent à pousser dans le cœur des hommes semblables à [lui... »[6

Ainsi, nous pensons que le premier homme fût la première preuve divine sur terre .et que le dernier homme sera également la preuve divine sur terre

Il n'y a aucun doute qu'à la période intermédiaire (intervalle), c'est-à-dire le vide qu'il y eut entre la mission prophétique du Messie et le prophète Mohammad (ç), la terre avait un guide de Dieu. Dans un hadith de l'imam Reza (as), il est écrit : «la terre n'est jamais restée vide quelle que soit l'époque sans un guide de Dieu [sur la création »[7

Certes il est possible que nous n'ayons aucune idée de leur nom de la même manière que nous ne connaissons que n'avons mémorisé les noms d'un petit .nombre parmi les 124000 prophètes

D'autre part, il est possible que le guide de Dieu soit un messenger, un prophète ou son successeur car chaque prophète avait un successeur. Les chiites et les sunnites ont un hadith dans lequel il est écrit : «chaque prophète avait son successeur »[8] raison pour laquelle les chiites pensent que Dieu a un guide sur terre quelle que soit l'époque et qu'il est l'intermédiaire par lequel la providence descend et grâce auquel la religion est préservée. Il est également la référence

.intellectuelle pour les gens

**Ainsi, on peut dire : «la descente des anges la nuit de Kadr à l'époque d'intervalle
.(d'adressait aux guides de Dieu c'est-à-dire le successeur de Jésus**

**Certes l'irrégularité que présente cette analyse est la suivante : « bien qu'à
chaque époque Dieu a un guide sur terre qui est son auxiliaire, qui préserve la
religion et représente la référence intellectuelle pour les gens, on peut ne pas
avoir des preuves que les dossiers des actes des gens sont présentés à tous les
successeurs des prophètes. Même si nous présentons le guide de Dieu. Mais
étant donné que nous croyons que dans les communautés précédentes il
n'existait pas de nuit de Kadr, aucun problème sérieux ne se présente ici**

**Est-ce que la signature et la détermination de la mesure des actes au cours – 4
annuels des hommes la nuit de Kadr ne présente pas une contradiction avec
? l'unicité de Dieu**

**La preuve Dieu c'est son calife et son représentant sur terre. Et tout ce qu'il fait
c'est avec l'autorisation et la volonté de Dieu. Et cela influence de manière
verticale. Ainsi, cela ne présente aucune contradiction avec l'unicité de Dieu.
L'imam Mahdi (as) dit : «nos cœurs sont les récipiends de la volonté divine. Et s'il
[veut, nous le voulons »[9**

**Et si nous croyons que chaque année, les anges descendent avec le dossier de
nos actes durant les nuits de Kadr auprès de l'imam du temps, et qu'il les signe,**

nous affirmons que cela se fait avec la volonté de Dieu et ne présente aucune contradiction avec l'unicité. Nous notons par exemple dans les propos de Jésus (as) : « je crée quelque chose qui donne la forme d'oiseau à partir de la boue, ensuite j'insuffle dessus et avec la permission de Dieu cela devient réellement un oiseau. Avec la volonté de Dieu, je donne la vue à un aveugle né et avec sa volonté, je soigne les lépreux et je ressuscite les morts »[10]. Cela ne présente [aucune contradiction avec l'unicité de Dieu][11

.Id, page 532 - [1]

Dans certains ouvrages de Tafsir, il est écrit que le messenger de Dieu a dit : - [2] «l'un des prophètes de enfants d'Israël portait les vêtements de guerre et ne l'avait enlevé après mille mois. Et il était constamment en Djihad ou toujours prêt à faire le Djihad pour la cause de Dieu. Les compagnons du messenger étaient étonnés et nourrissent l'espoir d'avoir un tel mérite et un tel honneur. C'est alors que le verset suivant fût révélé : « la nuit Kadr est mieux que mille mois ». Dans un autre hadith, il est écrit que le messenger de Dieu avait parlé de quatre personnes parmi les enfants d'Israël qui avaient vécu quatre vingt ans d'adoration sans commettre aucun péché. Les compagnons nourrissent l'espoir en se disant Hélas s'ils pouvaient avoir cette chance ». Le verset suivant fût alors .révélé. Tafsir Nemouneh, vol 27, page 183

Tafsir Nemouneh, vol 27, page 190, Darul Koutoub ul Islamiyya, impression - [3]
.Téhéran, 1374 hégire solaire, 1ère impression

Pour en savoir plus, consultez la question 312 du site 371 sur le thème le - [4]
.nombre des nuits de Kadr

.Sourate Ma'ida, verset 19 - [5]

.Nahjul Balagha, (Feyz ul Islam), sagesse numéro 139 - [6]

Oyoun ul Akhbar Al Reza, Mohammad ibn Ali Sadouq, vol 2, page 121, les - [7]
.éditions Jahan, 1378 hégire solaire

Al Mouj'am ul Kabir, de Tabarani, vol 6, page 221, Darul Ihya Al Touras Al - [8]
.Arabi, 1405 hégire lunaire

Behar ul Anouar, Mohammad Baqir Majelisi, vol 52, page 51, 1ère - [9]
.impression, Mo'assassa Al Wafa, Liban, 1404 hégire lunaire

.Sourate Aali Imrane, verset 39 - [10]

Pour en savoir plus, consultez la question 903, fr1370, thème : définition - [11]
de l'idolâtrie et ses différentes parties, question 14225 du site fr14012, thème :
.unicité et demander l'assistance à quelqu'un d'autre que Dieu